

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

Agence nationale de l'habitat

**Décision du 7 juillet 2011 portant intérim de la direction générale
à Mme Hélène de COUSTIN**

NOR : DEVL1119097S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat,
Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R. 321-7 et R. 321-21 ;
Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté du 19 mars 2010 portant nomination de la directrice générale de l'ANAH à compter du 12 avril 2010 ;
Vu l'arrêté du 2 juillet 2010 portant approbation du règlement général de l'Agence nationale de l'habitat ;
Vu la décision du 9 novembre 2010 nommant Mme Hélène de COUSTIN responsable de la mission audit, contrôle et inspection à compter du 1^{er} novembre 2010,

Décide :

Article 1^{er}

En l'absence de la directrice générale, l'intérim de la direction générale est assuré du 18 au 22 juillet 2011 et du 1^{er} au 5 août 2011 par Mme Hélène de COUSTIN, responsable de la mission audit, contrôle et inspection.

Article 2

En l'absence de la directrice générale, délégation est donnée à Mme Hélène de COUSTIN du 18 au 22 juillet 2011 et du 1^{er} au 5 août 2011 à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous actes relevant de sa compétence d'ordonnateur et de représentante du pouvoir adjudicateur, ainsi que tous actes utiles au fonctionnement de l'agence.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 7 juillet 2011.

La directrice générale de l'Anah,
I. ROUGIER